

CAP de mutations du 11 février 2010



MOTION

Monsieur le Président, cette CAPL de mutation se tient dans un climat tendu dans les services. De plus nous dénonçons le dialogue social qui se détériore.

L'ensemble des personnels est aujourd'hui plus que jamais en souffrance. La liste n'est pas exhaustive ainsi, lors de nos récentes visites de postes, nous avons pu faire le constat d'une dégradation accrue des conditions d'exercice des missions, une perte de sens du travail qui s'amplifie. Le réseau de proximité et les postes de gestion publique locale connaissent aujourd'hui de grandes difficultés. Vous devez l'entendre et répondre aux revendications en terme d'emplois, de conditions de travail.

L'exemple frappant est celui de la trésorerie de Gourdan-Montréjeau. Il aura fallu l'intervention par voie de presse d'un conseiller général pour que la situation du poste évolue. Aujourd'hui, vous mettez l'accent sur les missions de gestion publique locale dans ce poste : 1 agent affecté au communal (au détriment du recouvrement de l'impôt), 1 personne de l'équipe de renfort sur le communal, plus deux vacataires. La situation s'est certes améliorée, mais elle démontre bien que ce sont les suppressions d'emplois massives qui dégradent le service public et les conditions de son exercice.

Depuis plusieurs années, nous évoquons le sujet de la souffrance au travail. Malgré nos demandes répétées, vous écarterez le sujet d'un revers de la main. Nous réitérons aujourd'hui l'urgence d'examiner en profondeur la situation de plusieurs postes.

Nous avons évoqué un dialogue social qui se détériore. Nous vous avons rappelé la volonté de rotation des collègues à l'accueil dans les SIP lors de la précédente CAP. Vous nous aviez alors rétorqué que notre organisation syndicale n'avait pas porté le sujet dans les groupes de travail nationaux. Renseignements pris, il s'avère que la discussion sur le sujet a été verrouillée dès l'introduction par la DGFIP et que le sujet n'a jamais été débattu nationalement.

Aujourd'hui le conseil supérieur de la Fonction Publique de l'Etat doit examiner le projet de décret relatif à la réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat dont l'emploi serait supprimé à la suite d'une réorganisation. Les sections CGT Impôts-Trésor combattent ce recul du statut des Fonctionnaires depuis mai 2008. Les Politiques de tout bord ont la larme à l'œil et la tape dans le dos faciles dès lors qu'une entreprise licencie mais les réactions sont moins tapageuses quand la fonction publique subit un réel plan social depuis trois ans (100 000 suppressions de postes, ce qui en terme de suppressions d'emplois représente 300 fois "Molex", même si la situation n'est bien sur pas (encore) comparable en terme de licenciements)

Aujourd'hui, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique d'Etat ne siègeront pas au Conseil Supérieur de la Fonction Publique . Elles dénoncent cette possibilité donnée au gouvernement de licencier dans l'administration, entre autres pour financer son plan de rigueur de 100 milliards d'euros d'économies d'ici à 2013.

Le climat s'alourdit et ce ne sont pas les diverses provocations du ministre Woerth qui vont apaiser la colère des agents. Ils l'ont d'ailleurs montré ce mardi à M. PARINI lors de sa première étape de campagne de promotion du Document Orientation Stratégique (DOS) à Rennes. A cette occasion, M PARINI a annoncé que le Centre Régional des Pensions de Rennes serait maintenu. A Lille lors du CTPL, le Président a annoncé la création d'un centre d'appel téléphonique des pensions. Dans une telle incertitude, vous ne pouvez ignorer l'inquiétude des agents du service des pensions de Toulouse, vous devez les informer ainsi que les représentants du personnel des projets de restructuration de ce service.

Nous attendons également des réponses concernant la trésorerie du CHU. En vue de la bascule Hélios, la récente visite des tutrices n'a en rien rassuré. Cette application est encore incapable à ce jour d'assurer quotidiennement l'encaissement des virements relatifs aux quelques 500 000 titres annuels de ce poste. Et cela avec un déficit ORE de 6,1 agents et 3 départs en retraite programmés d'ici mai 2010.

Inutile de vous préciser que nous saurons montrer à notre directeur général que l'accueil en Midi Pyrénées vaut bien celui de nos collègues celtés.

Pour ce mouvement d'avril, 17 arrivées et 1 départ. Même si ce mouvement est ressenti comme une soupape de soulagement, il est loin de combler le déficit d'emplois dans notre département : 15 emplois non pourvus par rapport à l'ORE, mais c'est sans compter les 54 départs (12 C – 30 B – 12 A) à la retraite annoncés d'ici août 2010. Les collègues qui partent à la retraite, quand leur situation financière le permet, ne se posent guère la question de prolonger : ils ne voient dans ce départ qu'une solution pour soulager leur mal vivre au travail.

Arrivées (au 1^{er} avril 2010 sauf précision contraire)

Catégorie B

Arrivées extérieures

BESOMI Monique	Revel
COMBA Laurent	DRFIP – Gestion Animation Recouvrement
ALEMAN Alexandra	Toulouse CHU
RIEUX Jean-François	Toulouse CHU
MAURECH Nicolas	Pôle Dépense CFR
BARRES Marie-Claude	Pôle RH
MONTGOMERY Peryanayaguy	Toulouse Amendes

Mouvements internes

Nom	Départ	Arrivée
GUIBERT Jean	Basso Cambo	Toulouse Amendes
CARRIERE Corinne	Saint Lys	Toulouse CHU
JARGUEL Simone	Revel	Caraman
OTTAVI Cécile	Paierie Régionale	TG Comptabilité
GUITTONNEAU Caroline	Toulouse Cité	RF Toulouse Municipale
CARRIER Delphine	TG Immobilier	Pole RH (au 01/07)
DEZON Nicole	RF Toulouse Municipale	Domaines GPP

Catégorie C

Arrivées extérieures

Nom	Arrivée
ALEXANDRE Marie France	Saint Lys
ALQUIER Alain	Gestion Animation Recouvrement
BOISSEAU Gauthier	Gestion Cité administrative
CROUX Jean Pascal	L'Union
DEMEURS Jean Marc	Pôle RH
EL HASNAOUI Hafid	Dépôts de Fonds Trésor
FOURNIE Cecile	Paierie Régionale
POIRET Isabelle	RF Toulouse Municipale
THEZENAS Didier	Basso Cambo
ZELEI Olivier	Rangueil

Mouvements internes

Nom	Départ	Arrivée
DOMPEYRE Sylvie	Balma SPL	PIAA
PUGNIERE Stéphane	Toulouse CHU	TG Compta au 01/06
REGNY Eric	ERD	Pairie Départementale
GRISPAN Régine	Dépôts de Fonds	Cellule immobilière

Départs : Mme CLAVEL Yvette (B) part dans le Puy de Dôme.

Retraites : 54 départs connus à ce jour pour 2010 – 12 C – 30 B – 12 A –

Dès le départ de cette CAP, le ton a été donné par le Président : « j'ai un emploi du temps contraint, je dois être à Colomiers à 17h00, donc il va falloir ne pas traîner ». Evidemment, placer une CAP de mutation entre une réunion avec les OS sur la mise en place du SIP de Ranguueil le matin (avec toutes les difficultés que l'on connaît) et une réunion avec les élus à 17h00 pour vanter la suppression de la taxe professionnelle, cela montre le peu de cas que l'on fait de la situation des cadres B et C du département !

Après l'annonce du mouvement, la CGT s'est étonnée de la situation de l'ORE (Outil de Répartition des Emplois) des postes de Salies du Salat et Cazères. Un silence embarrassé a précédé une explication (embarrassée elle aussi) de la direction : une collègue de Salies promue par liste d'aptitude en novembre dernier avait fait le choix de renoncer à sa promotion car, pour des raisons personnelles, elle refusait de rejoindre une affectation à Cazères. Or, le refus a été transmis tardivement à la DGFIP qui a alors avisé la direction locale que l'agent devait en conséquence être promue. Une « négociation » est donc en cours pour faire accepter à la collègue un mi-temps sur chacun des deux postes. Nous veillerons à ce que ces pourparlers se fassent sans pression. D'autre part, les collègues qui ont été déplacés lors de cette promotion et ceux qui ont refusé la leur les années précédentes apprécieront. Et les agents de Cazères pourront attendre le renfort prévu par la CAP du 24 novembre 2009 ...

Nous avons également attiré l'attention sur l'ORE de Bagnères de Luchon qui semblait comptabiliser un agent C « de trop » ; en fait il s'agit de l'emploi « pacte junior » implanté dans le poste l'an dernier. M. EYRIGNOUX a admis que c'était une erreur, la comptabilisation de l'ORE ne devant être effectuée qu'après la titularisation du collègue. Rappelons que la CGT s'oppose fermement à ce type de recrutement dans la fonction publique qui est une attaque contre la neutralité du recrutement par voie de concours et, de fait, la porte grande ouverte aux copinages divers. L'ORE est ramené à - 0,1 agent ; la Direction n'a pas cru bon d'effectuer les mouvements possibles sur Luchon (demande d'un collègue à aller sur ce poste)

La CGT a signalé qu'un élu d'une commune du canton de Caraman avait travaillé en tant que vacataire à la Trésorerie de Caraman. Cela n'a pas semblé poser de problème à notre direction, dans la mesure où « cette personne n'a probablement pas effectué d'opérations concernées par l'incompatibilité légale de fonctions » (il doit y avoir des caméras de surveillance dans le poste ...). De toutes les façons, la séparation ordonnateur-comptable est déjà tellement battue en brèche par l'ensemble des réformes de la DGFIP, un cas de plus ou de moins

La Direction a précisé qu'elle entendait globalement geler les mutations depuis les postes qui vont passer en SIP cette année (Cité et Ranguueil) et qu'un audit était en cours concernant le probable basculement de la gestion de la Taxe locale d'équipement de Toulouse Cité à Muret. Un redimensionnement de l'effectif de ces postes interviendra ensuite. Concernant Toulouse Cité, l'impossibilité contrainte de rotation à la caisse unique des trois futurs SIP implique que la recherche d'un candidat s'avère compliquée. L'actuel comptable a déclaré lors d'une récente

réunion sur les SIP de la Cité qu'un agent serait désigné et que si cela ne lui convenait pas, « il ferait une demande de mutation ». Dialogue social, quand tu nous tiens ...

La CGT a rappelé que la Direction s'était engagée à réfléchir au remplacement de la collègue qui a quitté le service des tutrices Hélios en janvier, arguant du fait que le basculement du CHU risquait d'être compliqué et que les postes « collectivité locales » étaient en grande souffrance professionnelle depuis leur passage à cette application, sensée à l'origine améliorer leur quotidien. L'administration s'est dite en réflexion sur le sujet mais qu'une affectation était prématurée compte tenu du profil des arrivants et de la situation du service. Affaire à suivre ...

La situation médicale particulière d'une collègue a été abordée par nos représentants. L'administration n'a pas souhaité en discuter dans le cadre de la CAP mais s'est engagée à examiner son dossier hors du cadre de ce mouvement. Nous y serons attentifs, ainsi qu'au quatre dossiers que le Président de la commission a promis de réexaminer lors du mouvement de septembre 2010.

De manière générale, dans les affectations décidées par l'administration, nous avons pu constater que des collègues dont la demande était ancienne pour un poste ou service particulier se sont vus supplantés par des demandes plus récentes, voire des arrivées extérieures. Ainsi, si vous êtes considéré comme une pièce maîtresse de votre service, votre demande de mutation peut être différée au bon vouloir de l'administration. Le militantisme syndical paraît également être un obstacle pour être affecté sur certains postes et cela constitue une discrimination inacceptable. Nous nous sommes aussi aperçus que la gestion au profil des affectations prenait une importance croissante (le profil des collègues arrivants est maintenant annoté sur les documents de CAP) et que pour l'accession à certains emplois, savoir se vendre pouvait constituer, à l'instar du privé, un atout déterminant .

La CGT a voté contre ce mouvement en catégorie B et a refusé de voter en catégorie C, arguant du fait que la CAP C a été la principale victime de la conduite au pas de charge des débats. Une première, le Président de la CAP (le DRFIP) a passé la main de la présidence à l'un des numéro 2 du département afin de s'échapper vers la réunion suivante (sans lui donner aucune latitude de décision).

Nous nous renseignerons sur la légalité de telles pratiques et demandons d'ores et déjà que cette situation de bâclage des débats ne se renouvelle pas. Un tel mépris des représentants des personnels révèle un mépris avéré pour l'ensemble des personnels.

Tous en grève le 2 mars 2010

Venons massivement à Diagora Labège

Pour mettre les points sur les i à Parini

Rassemblement à partir de 9h00

Bus à disposition – Contactez vos militants CGT

VOS REPRESENTANTS

Elus B : Jean Marc SERVEL 05 61 32 41 07 Boris BEAUDOIN 05 62 27 64 57
Laurent BONNET 05 34 26 52 21

Elus C : Ghislaine REMY 05 61 26 57 14 Marie Françoise CARRE 05 61 26 58 87.
Béatrice SOULANE 05 61 26 57 48 (experte en CAP B)

Site internet : <http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>